

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**vendredi 31 octobre 2025
à 15 h 30**

**PUBLICATION
DES DELIBERATIONS**

-*-*-*-*-

Mise en ligne sur le site internet le 20 novembre 2025

Conseil d'administration

Vendredi 31 octobre 2025 à 15 heures 30
Salle de réunions, aile Saint-Jacques, parc Ronsard à Vendôme

LISTE DES DELIBERATIONS PUBLIEES

1. **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE** : Désignation du secrétaire de séance
2. **STRATEGIE FINANCIERE** : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) la Clairière des Coutis - Etat des réalisations des recettes et des dépenses 2024 (ERRD) - Annule et remplace la délibération n° CCD20250610-15

Département de Loir-et-Cher
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VENDÔME



Siège social : 37 avenue Georges Clemenceau – BP 20107 – 41106 VENDÔME CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du vendredi 31 octobre 2025

Délibération n° CCD20251031-01	Nombre d'administrateurs au moment du vote :				Résultat du vote :		
	En exercice : 11	Présents : 4	Pouvoirs : 0	Votants : 4	Pour : 4	Contre : 0	Abstention : 0

OBJET : SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE : Désignation du secrétaire de séance

Le vendredi 31 octobre 2025 à 15h30, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Vendôme se sont réunis, sans exigence de quorum, à l'aile Saint-Jacques – Salle de réunions – Parc Ronsard – rue poterie à Vendôme, selon les modalités fixées dans la convocation adressée par Laurent Brillard, président, le 27 octobre 2025, conformément à l'article R. 123-16 du code de l'action sociale et des familles.

Etaient présents :

Laurent BRILLARD
Pierre FAUVINET

Jacques CARRILLAT
Muguette SAILLARD

Absents :

Yolande MORALI
Sylvie BONNET
Alia HAMMOUDI
Floriane BERTIN-DECROOCQ
Patrick CALLU

Nicolas CAVARD
Géraldine BEAURAIN

Laurent BRILLARD, président, préside la séance.

Le conseil d'administration se réunit au nombre prescrit par l'article R. 123-17 du code de l'action sociale et des familles.

Nathalie BRIAS, directrice, est nommée secrétaire, conformément à l'article R. 123-23 du code de l'action sociale et des familles.

Laurent BRILLARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

DESTINATAIRES :

- 1 ex. Dossier SG
- 1 ex. Dossier séance

EXPOSE :

Conformément aux dispositions de l'article R. 123-23 du code de l'action sociale et des familles, le (la) directeur (rice) du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vendôme assiste aux réunions du conseil d'administration et de sa commission permanente et en assure le secrétariat.

VISA :

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article R. 123-23.

PROPOSITION :

Il vous est proposé de prendre acte de la désignation de : Nathalie Brias, directrice du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vendôme, secrétaire de séance.

DÉCISION :

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 123-20 qui dispose que le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires du Centre communal d'action sociale,
 cet exposé entendu,
 après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration, à l'unanimité des votants, ADOPE la délibération présentée.

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département et/ou publiée, notifiée. Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication / notification de la présente délibération, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- un recours gracieux adressé au Président du Centre communal d'action sociale, BP 20107, 41106 Vendôme cedex. Au terme d'un délai de deux mois, le silence du président vaut rejet implicite du recours gracieux ;
- un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télérecours citoyens accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Le 31 octobre 2025 à Vendôme,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,	Le Président,
Nathalie BRIAS	Laurent BRILLARD

Département de Loir-et-Cher
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VENDÔME



Siège social : 37 avenue Georges Clemenceau – BP 20107 – 41106 VENDÔME CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du vendredi 31 octobre 2025

Délibération n° CCD20251031-02	Nombre d'administrateurs au moment du vote :				Résultat du vote :		
	En exercice : 11	Présents : 4	Pouvoirs : 0	Votants : 3	Pour : 3	Contre : 0	Abstention : 0

OBJET : STRATEGIE FINANCIERE : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) la Clairière des Coutis - Etat des réalisations des recettes et des dépenses 2024 (ERRD) - Annule et remplace la délibération n° CCD20250610-15

Le vendredi 31 octobre 2025 à 15h30, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Vendôme se sont réunis, sans exigence de quorum, à l'aile Saint-Jacques – Salle de réunions – Parc Ronsard – rue poterie à Vendôme, selon les modalités fixées dans la convocation adressée par Laurent Brillard, président, le 27 octobre 2025, conformément à l'article R. 123-16 du code de l'action sociale et des familles.

Etaient présents :

Laurent BRILLARD
Pierre FAUVINET

Jacques CARRILLAT
Mugrette SAILLARD

Absents :

Yolande MORALI
Sylvie BONNET
Alia HAMMOUDI
Floriane BERTIN-DECROOCQ
Patrick CALLU

Nicolas CAVARD
Géraldine BEAURAIN

Laurent BRILLARD, président, préside la séance.

Le conseil d'administration se réunit au nombre prescrit par l'article R. 123-17 du code de l'action sociale et des familles.

Nathalie BRIAS, directrice, est nommée secrétaire, conformément à l'article R. 123-23 du code de l'action sociale et des familles.

Laurent BRILLARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

DESTINATAIRES :
- 1 ex. Dossier DSF
- 1 ex. Dossier séance
- 1 ex. Trésorerie

EXPOSÉ :

Suite à la remarque de la préfecture concernant l'Etat des dépenses et des recettes 2024, il convient d'adopter une nouvelle délibération.

Le compte de gestion 2024 établi par le comptable public a été voté lors du conseil d'administration du 22 avril 2025 (délibération n° CCD20250422-11).

Ce vote s'effectue selon le calendrier applicable aux collectivités locales, au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel l'ERRD se rapporte (article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT)).

En revanche, l'ERRD N doit être transmis à l'autorité de tarification au plus tard le 30 avril N+1 (article R. 314-232 III du code de l'action sociale et des familles (CASF)).

Même si, en principe, le compte de gestion doit être remis à l'ordonnateur pour le 1^{er} juin N+1 (article L. 1612-12 du CGCT), le comptable doit être en mesure de communiquer à l'ordonnateur les éléments propres à établir l'ERRD qui sera transmis aux autorités de tarification au plus tard le 30 avril N+1 (cas pour les ESMS soumis à une tarification administrée).

Le document présente des résultats conformes à ceux du compte de gestion présenté par le comptable public. L'état des réalisations des recettes et des dépenses pour l'exercice 2024 s'établit ainsi :

Section d'investissement :

- recettes : 45 740,03 euros ;
 - dépenses : 85 101,67 euros.
- Dont provisions constatées fin 2024 : 82 177,20 euros.

Conformément à l'article 2.1.2 de la partie V de l'instruction interministérielle n° DGCS/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD), avec la mise en place de l'EPRD, la notion de résultat d'investissement disparaît. En effet, le résultat d'investissement, au sens classique du terme (titres-mandats d'investissement), n'a plus de sens dans la mesure où l'exploitation, par le biais de la CAF, alimente le tableau de financement et participe à la variation du fonds de roulement qui constitue la ligne d'équilibre globale de l'EPRD.

	Section fonctionnement		
	Hébergement	Soins et dépendance	Globale
Résultat de clôture 2023 (A)	60 181,73 €	344 371,95 €	404 553,68 €
Exercice 2024			
Recettes (a)	1 813 050,92 €	1 443 413,40 €	3 256 464,32 €
Dépenses (b)	1 715 338,51 €	1 239 441,82 €	2 954 780,33 €
Résultat de l'exercice (B) (a-b)	97 712,41 €	203 971,58 €	301 683,99 €
Résultat de clôture cumulé à affecter (A+B)	157 894,14 €	548 343,53 €	706 237,67 €

Conformément à l'article 2.3.1 de la partie V de l'instruction interministérielle n° GCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD), il convient d'affecter le résultat excédentaire cumulé de 706 237,67 euros constaté au 31 décembre 2024.

VISAS :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu le code de l'action sociale et des familles.

PROPOSITION :

Il vous est proposé :

- d'élire Jacques Carrillat président de l'assemblée pour présider le débat de cet Etat des dépenses et des recettes ;
- dans l'attente de l'examen de l'état des réalisations des recettes et des dépenses 2024 par le Conseil départemental de Loir-et-Cher et par l'Agence régionale de santé Centre-Val-de-Loire (ARS), d'affecter le résultat cumulé 2024 de la façon suivante :
 - le résultat excédentaire des sections dépendance et soins de 548 343,53 euros :
 - en report à nouveau (compte 110) : 348 343,53 euros ;
 - en réserves affectées à l'investissement (compte 10682) : 50 000 euros ;
 - en réserves de compensation des déficits (compte 10686) : 100 000 euros ;
 - en affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement (compte 10687) : 50 000 euros.
 - le résultat excédentaire de la section hébergement de 157 894,14 euros en report à nouveau excédentaire (compte 110) incorporé au budget 2025.
- d'autoriser le président ou la vice-présidente à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉCISION :

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 123-20 qui dispose que le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires du Centre communal d'action sociale,
 cet exposé entendu,
 après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration, à la majorité avec 3 voix pour et 1 ne prenant pas part au vote (Laurent BRILLARD ayant quitté la salle au moment du vote), ADOPE la délibération présentée.

DÉLAIS ET VOIES DE RE COURS

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département et/ou publiée, notifiée. Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication / notification de la présente délibération, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- un recours gracieux adressé au Président du Centre communal d'action sociale, BP 20107, 41106 Vendôme cedex. Au terme d'un délai de deux mois, le silence du président vaut rejet implicite du recours gracieux ;
- un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télerecours citoyens accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Le 31 octobre 2025 à Vendôme,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,	Le président de l'assemblée,
Nathalie BRIAS	Jacques CARRILLAT

Annexe 8 : Cadre normalisé de présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Accusé de réception en préfecture
011-264100504-20251001-CCP20053110-02A-CC
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

Exercice : 2024

N° FINESS (entité juridique) : 410004576

Organisme gestionnaire : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VENDÔME

Statut de l'entité juridique : Etablissement Public

Adresse : 37 avenue Georges Clémenceau BP 20107 41106 VENDÔME Cédex

Téléphone : 02 54 89 42 32

Fax :

Email : nathalie.ferreira@catv41.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : Mme Stéphanie ROUX BRINDEAU

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD LA CLAIRIERE DES COUTIS	37 avenue Georges Clémenceau BP20107 41106 VENDON	410008221	EHPAD	01/01/2010	56	56	365	Non	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD

Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CR relevant du périmètre du CPOM O/N



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de compte de résultat créé est le compte de résultat non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CR_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, tableau de financement, etc.). Veuillez à bien établir le CR de l'établissement d'adossement sans les charges relatives au CR_SF rattaché.

Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<u>Comptes de résultat</u> ESSMS 1 ESSMS 2 ESSMS ...	CRP CRA_1 CRA_...	Page à Page à Page à
<u>Synthèse des comptes de résultat</u>	Synthèse CR	Page
<u>ERRD synthétique</u>	ERRD synthétique	Page
<u>CAF détaillée</u>	Tableau CAF	Page
<u>Tableau de financement</u>	Tabl. de financement	Page
<u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre de l'année N</u>	Bilan financier	Page à
<u>Ratios financiers</u>	Ratios financiers	Page
<u>Tableau de répartition des charges communes</u>	Tableau Rcc	Page
<u>Provisions, dépréciations, subventions</u>	Provis°, dépréciat°, subvent	Page
<u>Emprunts</u>	Emprunts ESSMS privés/ESSMS publics Dettes fin.	Page à
<u>Détermination et affectation des résultats</u>	Affectation_Resultats_Prive_I/II ou Affectation_Resultats_Public_I/II	Page
<u>Suivi de l'affectation des résultats sur le périmètre de l'ERRD</u>	Suivi_Affect_Result_Prive_I/II ou Suivi_Affect_Result_Public	Page

Raison sociale :	EHPAD LA CLAIRIERE DES COUTIS
FINESS ET :	410008221

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE								
ACHATS								
601/602 /603	Achats stockés et variation des stocks				0,00 €		0,00 €	0,0%
606	Achats non stockés de matières et fournitures	72 941,37 €	64 970,00 €		64 970,00 €	51 607,96 €	-13 362,04 €	-20,6%
607	Achats de marchandises				0,00 €		0,00 €	0,0%
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0,00 €		0,00 €	0,0%
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0,00 €		0,00 €	0,0%
SERVICES EXTERIEURS								
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	5 564,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €	4 620,00 €	1 120,00 €	32,0%
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social		400,00 €		400,00 €	1 403,50 €	1 003,50 €	250,9%
6118	Sous-traitance: autres prestations de service				0,00 €		0,00 €	0,0%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)		120,00 €		120,00 €	12,99 €	-107,01 €	-89,2%
6242	Transports d'usagers				0,00 €		0,00 €	0,0%
625	Déplacements, missions et réceptions	404,37 €	750,00 €		750,00 €	784,32 €	34,32 €	4,6%
626	Frais postaux et frais de télécommunications	738,74 €	1 200,00 €		1 200,00 €	753,91 €	-446,09 €	-37,2%
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	14 277,32 €	12 100,00 €		12 100,00 €	13 087,06 €	987,06 €	8,2%
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur				0,00 €		0,00 €	0,0%
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur				0,00 €		0,00 €	0,0%
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur				0,00 €		0,00 €	0,0%
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	393 973,21 €	607 950,00 €		88 070,33 €	696 020,33 €	510 901,84 €	-185 118,49 €
TOTAL GROUPE I		487 899,01 €	690 990,00 €	0,00 €	88 070,33 €	779 060,33 €	583 171,58 €	-195 888,75 €
-25,1%								

	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL								
621	Personnel extérieur à l'établissement	144 184,95 €			65 000,00 €	65 000,00 €	77 374,74 €	12 374,74 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 162,25 €			0,00 €	2 936,34 €	2 936,34 €	0,0%
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)				0,00 €		0,00 €	0,0%
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	21 417,42 €	37 605,00 €		37 605,00 €	22 706,85 €	-14 898,15 €	-39,6%
641	Rémunérations du personnel non médical	1 681 551,02 €	1 642 977,00 €		-368,40 €	1 642 608,60 €	1 754 376,50 €	111 767,90 €
642	Rémunérations du personnel médical	27 717,45 €	26 000,00 €			26 000,00 €	27 919,49 €	1 919,49 €
643	Rémunération du personnel handicapé				0,00 €		0,00 €	0,0%
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	312 355,86 €	518 367,00 €		518 367,00 €	323 263,11 €	-195 103,89 €	-37,6%
646	Personnes handicapées				0,00 €		0,00 €	0,0%
647	Autres charges sociales	26 514,56 €	20 080,00 €		20 080,00 €	28 322,98 €	8 242,98 €	41,1%
648	Autres charges de personnel				0,00 €		0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE II		2 225 903,51 €	2 245 029,00 €	0,00 €	64 631,60 €	2 309 660,60 €	2 236 900,01 €	-72 760,59 €
-3,2%								

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
612 Redevances de crédit-bail					0,00 €		0,00 €	0,0%
613 Locations	28 192,46 €	18 500,00 €		20 000,00 €	38 500,00 €	24 331,39 €	-14 168,61 €	-36,8%
614 Charges locatives et de copropriété					0,00 €		0,00 €	0,0%
615 Entretien et réparations	19 227,02 €	13 200,00 €		1 000,00 €	14 200,00 €	11 142,68 €	-3 057,32 €	-21,5%
616 Primes d'assurances	48 467,09 €	53 310,00 €		17 100,00 €	70 410,00 €	61 380,84 €	-9 029,16 €	-12,8%
617 Etudes et recherches					0,00 €		0,00 €	0,0%
618 Divers					0,00 €		0,00 €	0,0%
623 Information, publications, relations publiques					0,00 €		0,00 €	0,0%
627 Services bancaires et assimilés					0,00 €		0,00 €	0,0%
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)					0,00 €		0,00 €	0,0%
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	850,51 €	1 000,00 €			1 000,00 €	897,36 €	-102,64 €	-10,3%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs					0,00 €		0,00 €	0,0%
653 Contribution versée au groupement hospitalier de territoire					0,00 €		0,00 €	0,0%
654 Perte sur créances irrécouvrables		1 800,00 €		1 900,00 €	3 700,00 €	2 620,92 €	-1 079,08 €	-29,2%
655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					0,00 €		0,00 €	0,0%
657 Subventions					0,00 €		0,00 €	0,0%
658 Charges diverses de gestion courante	1,86 €				0,00 €	3,58 €	3,58 €	0,0%
CHARGES FINANCIERES								
66 Charges financières					0,00 €		0,00 €	0,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00 €		0,00 €	0,0%
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)		1 000,00 €			1 000,00 €		-1 000,00 €	-100,0%
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					0,00 €		0,00 €	0,0%
678 Autres charges exceptionnelles	530,09 €				0,00 €		0,00 €	0,0%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECiations, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	33 881,27 €	29 238,00 €		5 762,00 €	35 000,00 €	34 331,97 €	-668,03 €	-1,9%
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir					0,00 €		0,00 €	0,0%
6815 Dotations aux provisions d'exploitation	104,02 €				0,00 €		0,00 €	0,0%
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00 €		0,00 €	0,0%
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants			100,00 €		100,00 €		-100,00 €	-100,0%
686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières					0,00 €		0,00 €	0,0%
6871 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations					0,00 €		0,00 €	0,0%
68725 Dotations aux amortissements dérogatoires					0,00 €		0,00 €	0,0%
68741 Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR					0,00 €		0,00 €	0,0%
68742 Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations					0,00 €		0,00 €	0,0%
68746 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
68748 Autres dotations aux provisions réglementées					0,00 €		0,00 €	0,0%
6876 Dotations aux dépréciations exceptionnelles					0,00 €		0,00 €	0,0%
689 Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
68921 Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
68922 Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
6895 Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III	131 254,32 €	118 048,00 €	0,00 €	45 862,00 €	163 910,00 €	134 708,74 €	-29 201,26 €	-17,8%
TOTAL DES CHARGES	2 845 056,84 €	3 054 067,00 €	0,00 €	198 563,93 €	3 252 630,93 €	2 954 780,33 €	-297 850,60 €	-9,2%
EXCEDENT REALISE	328 508,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	301 683,99 €	301 683,99 €		0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	3 173 564,86 €	3 054 067,00 €	0,00 €	198 563,93 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	3 833,39 €	0,1%

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/731232)				0,00 €		0,00 €	0,0%
731224/731232	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%
732	Produits à la charge de l'Etat				0,00 €		0,00 €	0,0%
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)				0,00 €		0,00 €	0,0%
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)				0,00 €		0,00 €	0,0%
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	969 346,37 €	936 301,00 €		28 731,60 €	965 032,60 €	1 015 542,22 €	50 509,62 € 5,2%
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	408 369,93 €	405 192,00 €			405 192,00 €	415 346,31 €	10 154,31 € 2,5%
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 058 512,82 €	1 186 159,00 €			1 186 159,00 €	1 225 956,93 €	39 797,93 € 3,4%
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs					0,00 €		0,00 € 0,0%
738	Produits à la charge d'autres financeurs					0,00 €		0,00 € 0,0%
TOTAL GROUPE I		2 436 229,12 €	2 527 652,00 €	0,00 €	28 731,60 €	2 556 383,60 €	2 656 845,46 €	100 461,86 € 3,9%
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	683,23 €	300,00 €		300,00 €	760,74 €	460,74 €	153,6%
70821	Forfaits journaliers				0,00 €		0,00 €	0,0%
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF				0,00 €		0,00 €	0,0%
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT				0,00 €		0,00 €	0,0%
71	Production stockée				0,00 €		0,00 €	0,0%
72	Production immobilisée				0,00 €		0,00 €	0,0%
74	Subventions d'exploitation et participations	678 400,00 €	439 255,00 €		153 670,33 €	592 925,33 €	473 807,00 €	-119 118,33 € -20,1%
75	Autres produits de gestion courante	1 416,62 €				0,00 €	2 759,91 €	2 759,91 € 0,0%
603	Variation des stocks (en recettes)	1,62 €				0,00 €		0,00 € 0,0%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats				0,00 €		0,00 €	0,0%
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs				0,00 €		0,00 €	0,0%
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				0,00 €		0,00 €	0,0%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	48 844,95 €	83 852,00 €		15 562,00 €	99 414,00 €	119 209,17 €	19 795,17 € 19,9%
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical					0,00 €		0,00 € 0,0%
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées					0,00 €		0,00 € 0,0%
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales					0,00 €		0,00 € 0,0%
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité					0,00 €		0,00 € 0,0%
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)					0,00 €		0,00 € 0,0%
TOTAL GROUPE II		729 346,42 €	523 407,00 €	0,00 €	169 232,33 €	692 639,33 €	596 536,82 €	-96 102,51 € -13,9%

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
76 Produits financiers					0,00 €		0,00 €	0,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,21 €				0,00 €		0,00 €	0,0%
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance	6 781,27 €			600,00 €	600,00 €	74,20 €	-525,80 €	-87,6%
775 Produits des cessions d'éléments d'actif					0,00 €		0,00 €	0,0%
777 Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	1 207,84 €	3 008,00 €			3 008,00 €	3 007,84 €	-0,16 €	0,0%
778 Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)					0,00 €		0,00 €	0,0%
7781 Quote-part d'éléments des fonds associatifs virée au compte de résultat					0,00 €		0,00 €	0,0%
AUTRES PRODUITS								
7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00 €		0,00 €	0,0%
7815 Reprises sur provisions d'exploitation					0,00 €		0,00 €	0,0%
7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00 €		0,00 €	0,0%
7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants					0,00 €		0,00 €	0,0%
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					0,00 €		0,00 €	0,0%
78725 Reprises sur amortissements dérogatoires					0,00 €		0,00 €	0,0%
78741 Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement					0,00 €		0,00 €	0,0%
78742 Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations					0,00 €		0,00 €	0,0%
78746 Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
78748 Autres reprises sur provisions réglementées					0,00 €		0,00 €	0,0%
7876 Reprises sur dépréciations exceptionnelles					0,00 €		0,00 €	0,0%
789 Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
78921 Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
78922 Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
7895 Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)					0,00 €		0,00 €	0,0%
79 Transferts de charges					0,00 €		0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III	7 989,32 €	3 008,00 €	0,00 €	600,00 €	3 608,00 €	3 082,04 €	-525,96 €	-14,6%
TOTAL DES PRODUITS	3 173 564,86 €	3 054 067,00 €	0,00 €	198 563,93 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	3 833,39 €	0,1%
DEFICIT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	3 173 564,86 €	3 054 067,00 €	0,00 €	198 563,93 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	3 833,39 €	0,1%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)					0,00 €		0,00 €	0,0%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)					0,00 €		0,00 €	0,0%
Ratios		Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024	
			Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)
Marge brute d'exploitation		355 034,08 €				32 492,00 €	332 933,92 €	
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)		3 116 728,97 €				3 149 608,93 €	3 134 173,11 €	
Taux de marge brute		11,39%				1,03%	10,62%	
Résultat net		328 508,02 €				0,00 €	301 683,99 €	
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713		3 124 718,29 €				3 153 216,93 €	3 137 255,15 €	
Taux de résultat		10,51%				0,00%	9,62%	

Synthèse des comptes de résultat

FINESS ET	410008221
Raison sociale	EHPAD LA CLAIRIERE DES COUTIS

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	779 060,33 €	583 171,58 €	2 556 383,60 €	2 656 845,46 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 309 660,60 €	2 236 900,01 €	692 639,33 €	596 536,82 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	163 910,00 €	134 708,74 €	3 608,00 €	3 082,04 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	3 252 630,93 €	2 954 780,33 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	301 683,99 €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	- €	- €	- €	- €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2024)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	- €	- €	- €	- €	Excédent antérieur du compte de résultat reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	- €	- €	- €	- €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	- €	- €	- €	- €	TOTAL GENERAL

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉS (CRP + CRA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		Groupe I : produits de la tarification Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	779 060,33 €	583 171,58 €	2 556 383,60 €	2 656 845,46 €	
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 309 660,60 €	2 236 900,01 €	692 639,33 €	596 536,82 €	
Groupe III : charges afférentes à la structure	163 910,00 €	134 708,74 €	3 608,00 €	3 082,04 €	
TOTAL DES CHARGES	3 252 630,93 €	2 954 780,33 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	301 683,99 €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	3 252 630,93 €	3 256 464,32 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	35 100,00 €	34 331,97 €	3 008,00 €	3 007,84 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	35 100,00 €	336 015,96 €	3 008,00 €	3 007,84 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	32 092,00 €	333 008,12 €	- €	- €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,99%	10,23%	0,00%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	- €	- €	32 092,00 €	333 008,12 €	
Immobilisations (2)	45 000,00 €	34 020,02 €	45 000,00 €	30 523,84 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Autres emplois	61 716,71 €	51 081,85 €	5 616,00 €	15 216,19 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
TOTAL DES EMPLOIS	106 716,71 €	85 101,87 €	82 708,00 €	378 748,15 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	293 646,28 €	24 008,71 €	- €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	106 716,71 €	378 748,15 €	106 716,71 €	378 748,15 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
		- €		- €	

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2024	865 469,55 €	865 469,55 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 24 008,71 €	293 646,28 €
FRNG au 31 décembre 2024	841 460,84 €	1 159 115,83 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2024	873 240,15 €	873 240,15 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période		306 152,49 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période		20 276,81 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2024	873 240,15 €	1 159 115,83 €

TRESORERIE - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2024	- 7 770,60 €	- 7 770,60 €
Variation de trésorerie de la période	- 24 008,71 €	7 770,60 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	- 31 779,31 €	0,00 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRD synthétique et bilan financier

→ Ecart de :
0,00 €

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés uniquement

Tableau de financement

Ressources		Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Capacité d'autofinancement	361 285,47 €	26 230,00 €	0,00 €	5 862,00 €	32 092,00 €	333 008,12 €	300 916,12 €	937,67%
<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>									
10	Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	3 161,18 €	5 616,00 €			5 616,00 €	5 616,19 €	0,19 €	0,00%
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	18 000,00 €				0,00 €	9 600,00 €	9 600,00 €	0,00%
<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>									
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)	46 626,48 €	35 000,00 €		10 000,00 €	45 000,00 €	30 523,84 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus ⁽¹⁾							-14 476,16 €	-32,17%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>									
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)					0,00 €		0,00 €	0,00%
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
070	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
TOTAL DES RESSOURCES		429 073,13 €	66 846,00 €	0,00 €	15 862,00 €	82 708,00 €	378 748,15 €	296 040,15 €	357,93%
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 616,71 €	24 008,71 €	0,00 €	-24 008,71 €	-100,00%
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		429 073,13 €	66 846,00 €	0,00 €	40 478,71 €	106 716,71 €	378 748,15 €	272 031,44 €	254,91%
Emplois		Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024				Réalisé Exercice 2024		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
10	Fonds propres et réserves – Réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>									
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)	34 785,69 €	35 000,00 €		10 000,00 €	45 000,00 €	34 020,02 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾					0,00 €		-10 979,98 €	-24,40%
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) ⁽¹⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>									
20	Immobilisations incorporelles		2 000,00 €			2 000,00 €		-2 000,00 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	17 672,58 €	29 238,00 €	0,00 €	30 478,71 €	59 716,71 €	51 081,85 €	-8 634,86 €	-14,46%
	- dont terrains					0,00 €		0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains					0,00 €		0,00 €	0,00%
	- dont constructions					0,00 €		0,00 €	0,00%
	- dont installations techniques, matériel et outillage					23 000,00 €		-23 000,00 €	-100,00%
	- dont autres immobilisations corporelles					36 716,71 €		14 365,14 €	39,12%
23	Immobilisations en cours	17 672,58 €	23 000,00 €		30 478,71 €			0,00 €	0,00%
26	Participations et créances rattachées à des participations		6 238,00 €			0,00 €		0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)					0,00 €		0,00 €	0,00%
<i>Titre 3 : Autres emplois :</i>									
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)					0,00 €		0,00 €	0,00%
071	Annulation de titres sur exercices clos ⁽²⁾					0,00 €		0,00 €	0,00%
TOTAL DES EMPLOIS		52 458,27 €	66 238,00 €	0,00 €	40 478,71 €	106 716,71 €	85 101,87 €	-21 614,84 €	-20,25%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		376 614,86 €	608,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	293 646,28 €	293 646,28 €	0,00%
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		429 073,13 €	66 846,00 €	0,00 €	40 478,71 €	106 716,71 €	378 748,15 €	272 031,44 €	254,91%

(1) ESSMS privés seulement

(2) ESSMS publics seulement

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Comptes	Prévisions	Réalisations	Ecart réalisations/ prévisions (€)	Ecart réalisations/ prévisions (%)
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		- €	301 683,99 €	301 683,99 €	0,00%
+ Flux internes (charges)		35 100,00 €	34 331,97 €	- 768,03 €	-2,19%
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	c/675	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	35 000,00 €	34 331,97 €	- 668,03 €	-1,91%
+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	- €	- €	- €	0,00%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	- €	- €	- €	0,00%
+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	100,00 €	- €	100,00 €	-100,00%
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	- €	- €	- €	0,00%
+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	- €	- €	- €	0,00%
- Flux internes (produits)		3 008,00 €	3 007,84 €	- 0,16 €	-0,01%
- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	- €	- €	- €	0,00%
- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	c/777	3 008,00 €	3 007,84 €	- 0,16 €	-0,01%
- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	- €	- €	- €	0,00%
- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748	- €	- €	- €	0,00%
- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	- €	- €	- €	0,00%
- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	- €	- €	- €	0,00%
- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	- €	- €	- €	0,00%
- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	- €	- €	- €	0,00%
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		32 092,00 €	333 008,12 €	300 916,12 €	937,67%
<i>Dont montant affectant le FRI</i>		31 992,00 €	31 324,13 €	- 667,87 €	-2,09%
<i>Dont montant affectant le FRE</i>		100,00 €	301 683,99 €	301 583,99 €	301 583,99%

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre 2024

BIENS	2023	2024	FINANCEMENTS	2023	2024
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	24 485,98 €	24 485,98 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	135 660,29 €	141 276,48 €
Immobilisations corporelles brutes	583 405,69 €	545 940,93 €	Excédents affectés à l'investissement	180 500,00 €	180 500,00 €
- Terrains			Subventions d'investissement	20 415,71 €	27 007,87 €
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement	16 551,24 €	16 551,24 €
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	85 606,70 €	47 547,35 €	Fonds dédiés à l'investissement (2)		
- Autres immobilisations corporelles	497 798,99 €	498 393,58 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)			Dépôts et cautionnements reçus	119 275,04 €	115 778,86 €
Immobilisations financières			Amortissements des immobilisations corporelles	489 638,06 €	435 423,42 €
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			- Agencements de terrain		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			- Constructions		
Autres			- Installations techniques, matériel et outillage	80 224,13 €	44 124,96 €
Compte de liaison investissement (2)			- Autres immobilisations corporelles	409 413,93 €	391 298,46 €
Total II	607 891,67 €	570 426,91 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	24 485,98 €	24 485,98 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0,00 €	0,00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)		
			Dépréciation des immobilisations		
			Autres (6)		
			Compte de liaison investissement (2) (7)		
			Total I	986 526,32 €	941 023,85 €
			Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	378 634,65 €	370 596,94 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (3)	93 488,60 €		Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (3)			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (3)	328 508,02 €	301 683,99 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	169 534,26 €	404 553,68 €
			Provisions pour risques et charges	82 177,20 €	82 177,20 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (2)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	104,02 €	104,02 €
Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			Autres		
Total IV	93 488,60 €	0,00 €	Compte de liaison trésorerie (stable) (2)		
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0,00 €	0,00 €	Total III	580 323,50 €	788 518,89 €
Fonds de roulement net global négatif	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	486 834,90 €	788 518,89 €
			Fonds de roulement net global positif	865 469,55 €	1 159 115,83 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	229 259,10 €	228 852,26 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients			Dettes sociales et fiscales	282,67 €	4 591,38 €
Créances diverses d'exploitation	204 119,32 €	239 630,59 €	Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables admises en non valeur (4)	981 685,25 €	1 251 919,63 €	Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres	83 022,65 €	2 460,98 €
			Compte de liaison d'exploitation (2)		96 529,77 €
Compte de liaison d'exploitation (2)			Total V	312 564,42 €	332 434,39 €
Total VI	1 185 804,57 €	1 491 550,22 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0,00 €	0,00 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	873 240,15 €	1 159 115,83 €	Financements à court terme		
			Fournisseurs d'immobilisations		
Liquidités			Fonds des majeurs protégés	7 770,60 €	
Valeurs mobilières de placement			Concours bancaires courants		
Disponibilités			Ligne de trésorerie		
Autres			Intérêts courus non échus		
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Compte de liaison trésorerie (2)			Compte de liaison trésorerie (2)		
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	7 770,60 €	0,00 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	7 770,60 €	0,00 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	1 887 184,84 €	2 061 977,13 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	1 887 184,84 €	2 061 977,13 €

(1) : PPP = partenariat public privé

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : Sous contrôle de tiers financeurs

(4) : ESSMS publics seulement

(5) : Montant précédé du signe "-"

(6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

(7) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS

N-1	N
Ok	Ok

Ratios d'analyse financière

Données complémentaires au tableau "FDR" nécessaires au calcul des ratios	2023	2024
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) (1)	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	472 402,28 €	481 114,45 €
Marge brute d'exploitation (comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65)	355 034,08 €	332 933,92 €
Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	361 285,47 €	333 008,12 €
Total des charges	2 796 210,27 €	2 835 571,16 €
Dont achats stockés et variation des stocks	-1,62 €	0,00 €
Dont charges des comptes 60 à 62	740 132,78 €	760 337,57 €
Dont charges des comptes 63 et 645 à 647	361 138,35 €	375 190,30 €
Dont charges non décaissables (2)	33 985,29 €	34 331,97 €
Produits de la tarification	2 436 229,12 €	2 656 845,46 €
Produits du compte 70	683,23 €	760,74 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713)	3 116 728,97 €	3 134 173,11 €
Produits d'exploitation (total classe 7 sauf c/76, c/77, c/786 et c/787 - c/709 et c/713)	3 116 728,97 €	3 134 173,11 €
Produits classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	3 123 510,45 €	3 134 247,31 €
Solde débiteur comptes 41	204 119,32 €	239 630,59 €

(1) : Montant et calcul des ratios afférents à affiner si nécessaire dans le rapport financier.

(2) : Par défaut comptes 673, 675 et 68, à compléter le cas échéant.

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2023	Valeur de l'indicateur pour 2024
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	<u>Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100</u> Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	<u>Immobilisations nettes amortissables</u> Dettes financières à moyen et long terme	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	<u>Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)</u> CAF	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	<u>Solde créiteur des comptes 28</u>	0,00%	0,00%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	93,71%	92,80%
Autres immobilisations corporelles		82,24%	78,51%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	<u>FRI ou FRE ou FRNG x 365 i.</u>	50,03	48,29
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	64,33	102,74
Fonds de roulement net global (FRNG)		114,36	151,03
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	<u>BFR x 365 i.</u> Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	115,39	151,03
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	<u>Trésorerie x 365 i.</u> Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-1,03	0,00
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	<u>Solde des comptes 141 et 10685 x 365 i.</u> Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 i.)	<u>[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 i.</u> Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00
4.2. Crédances (< 30 i.)	<u>(Solde débiteur comptes 41) x 365 i.</u> Total des produits (comptes 70 et 73)	30,57	32,91
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 i.)	<u>(Solde créiteur comptes 401) x 365 i.</u> Total des charges (comptes 60 à 62) (2)	113,06	109,86
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	<u>(Solde créiteur comptes 43 et 44) x 365 i.</u> Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,29	4,47
5. Autres			
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	<u>CAF x100</u> Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	11,57%	10,62%
5.2 Taux de réserve de compensation des déficits	<u>Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856) x100</u> Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713	0,00%	0,00%
5.3 Taux de marge brute	<u>(Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65) x 100</u> Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713	11,39%	10,62%

(1) Hors comptes 23

(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun



Préconisation de remplissage : la somme des budgets (2) + (3) devrait être égale à (1)

Montant des quotes-parts des opérations faites en commun			0%	0%	0%	0%	0%				
Quote-part des frais de siège			0%	0%	0%	0%	0%				
Quotes-parts Autres opérations faites en commun			0%	0%	0%	0%	0%				
...			0%	0%	0%	0%	0%				
Total	-	€	0%	-	€	0%	-	€	0%	-	€

Tableau des provisions et des dépréciations



Compte de résultat concerné	Compte d'imputation	Objet de la provision, dépréciation ou fonds dédiés	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
			(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)-(3)



Provisions réglementées (comptes 14)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Provisions pour risques et charges (comptes 15)			82 177,20 €	0,00 €	0,00 €	82 177,20 €
	2010 1588-S	Formation	5 000,00 €			5 000,00 €
	2010 1588-S	Temps de remplacement	5 000,00 €			5 000,00 €
	2011 1588-S	Evaluation externe	3 700,00 €			3 700,00 €
	2013 1588-S	Forfait relatif aux conditions de travail	5 000,00 €			5 000,00 €
	2014 1588-S	Formation télémédecine	1 000,00 €			1 000,00 €
	2015 1588-S	Frais de personnel médicalisation	14 788,60 €			14 788,60 €
	2015 1588-S	Mensualités de remplacement	2 688,60 €			2 688,60 €
	2015 1588-S	Soutien aux systèmes d'informations innov	5 000,00 €			5 000,00 €
	2020 1588-S	Location et maintenance du matériel médic	40 000,00 €			40 000,00 €

Dépréciations (comptes 29, 39, 49 59)



Dépréciation des immobilisations			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Dépréciation des stocks et en-cours			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Dépréciation des comptes de tiers			104,02 €	0,00 €	0,00 €	104,02 €
Dépréciation des comptes de tiers			104,02 €			104,02 €



Dépréciation des comptes financiers			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €



Fonds dédiés			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
						0,00 €

Tableau des subventions d'investissement à caractère transférable



Compte de résultat concerné	Organisme attributaire	Compte d'imputation	Montants initiaux	Reprises déjà effectuées (au 31 déc. 2023)	Solde des subventions au 1er janv. 2024	Montant perçus au cours de l'exercice 2024	Reprises effectuées au titre de l'exercice 2024	Solde des subventions au 31 déc. 2024
			(1)	(2)	(1)-(2) = (3)	(4)	(5)	(3)+(4)-(5)



Comptes 13			69 318,81 €	48 903,10 €	20 415,71 €	9 600,00 €	3 007,84 €	27 007,87 €
Subvention pour lits médicalisés	2015	Etat	1311	12 078,43 €	9 662,72 €	2 415,71 €	1 207,84 €	1 207,87 €
Subvention wifi	2023	CCAS	1312	57 240,38 €	39 240,38 €	18 000,00 €	9 600,00 €	1 800,00 €

**ESSMS privés après la signature du CPOM uniquement, hors EHPAD relevant de l'article L. 342-1 du CASF -
Détermination et affectation des résultats des ESSMS privés relevant du périmètre de l'ERRD (pour les
établissements en tarification ternaire, une colonne unique)**

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

	N° de compte (¹)	Compte	EHPAD 410008221	Total
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	1205 ou 1295	Excédent de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (sans signe "-")		0,00 € 0,00 €

Affectation de résultats des ESSMS inclus dans le périmètre du CPOM (comptes de résultats mentionnés au 1^o du II de l'article R. 314-222 du CASF)

Diminution de l'excédent comptable résultant du transfert vers un autre établissement ou service				0,00 €
Augmentation du résultat comptable résultant du transfert d'un autre établissement ou service				0,00 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽²⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs (hors gestion non contrôlée)	11502	Report à nouveau effectué en application du 1 ^o du I de l'article R. 314-51 du CASF		0,00 €
	11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté		0,00 €
	115902	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) - Autres ESSMS relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF (sans signe "-")		0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)	(Résultat administratif)	0,00 €	0,00 €
--	--------------------------	--------	--------

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	11501	Report à nouveau excédentaire effectué en application du b) du 1 ^o de l'article R. 314-234 du CASF		0,00 €
	11502 ⁽²⁾	Report à nouveau effectué en application du 1 ^o du I de l'article R. 314-51 du CASF		0,00 €
	11503 ⁽²⁾	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté		0,00 €
	11590	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) (sans signe "-")		0,00 €
	11591 ou 1195 ⁽³⁾	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (dépenses refusées par l'autorité de tarification) (sans signe "-")		0,00 €
	115921 ⁽⁴⁾	Amortissements comptables excédentaires différés		0,00 €
	115922 ⁽⁴⁾	Dépenses pour congés payés		0,00 €
	115923 ⁽⁴⁾	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^o de l'article R 314-45		0,00 €
	115928 ⁽⁴⁾	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs		0,00 €
	106852	Excédents et réserves affectés à l'investissement		0,00 €
Affectation en réserves	106855	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		0,00 €
	106856 ⁽⁵⁾	Réserves de compensation des déficits		0,00 €
	106857	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement		0,00 €
		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")		0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			0,00 €	0,00 €
Affectation complète (zone de contrôle)			Ok	Ok

(1) Ou comptes ad hoc pour les activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée (notamment budget commercial et de production d'un ESAT)

(2) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(3) Compte 11591, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 1195 (en gestion non contrôlée) après décision du juge de la tarification ou en cas de non saisine du juge de la tarification.

(4) Mouvements débiteurs (précédés du signe "+" - correspondant aux augmentations sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) et créditeurs (correspondant aux diminutions sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) - Compte 11592 : Affectation en report à nouveau de charges dont la prise en compte est différée (dépenses non opposables aux tiers financeurs)

(5) Précédé du signe "+" en cas de reprise sur ces réserves

**ESSMS privés après la signature du CPOM uniquement, hors
Détermination et affectation des résultats des ESSMS privés
établissements en tarification tertiaire**

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

	N° de compte (¹)
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	1205 ou 1295

Affectation de résultats des ESSMS inclus dans le périmètre du CPOM (compte 222 du CASF)

Diminution de l'excédent comptable résultant du transfert vers un autre établissement ou service	
Augmentation du résultat comptable résultant du transfert d'un autre établissement ou service	

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽²⁾

	11502
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs (hors gestion non contrôlée)	11503
	115902

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un
déficit)

Affectation du résultat administratif

	11501
	11502 ⁽²⁾
	11503 ⁽²⁾
Affectations en report à nouveau	11590
	11591 ou 1195 ⁽³⁾
	115921 ⁽⁴⁾
	115922 ⁽⁴⁾
	115923 ⁽⁴⁾
	115928 ⁽⁴⁾
	106852
	106855
Affectation en réserves	106856 ⁽⁵⁾
	106857
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)	

(1) Ou comptes ad hoc pour les activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée (notamment les ESSMS privés)

(2) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du Code de la sécurité sociale et de la tarification.

(3) Compte 11591, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 1195 (en gestion non contrôlée) dans l'attente de la décision du juge de la tarification.

(4) Mouvements débiteurs (précédés du signe "+" - correspondant aux augmentations sur l'exercice des dépenses et diminutions sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) - Compte 11592 : Affectation des dépenses non opposables aux tiers financeurs

(5) Précédé du signe "+" en cas de reprise sur ces réserves

**ESSMS privés après la signature du CPOM uniquement, hors
Détermination et affectation des résultats des ESSMS privés
établissements en tarification ternaire**

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

	N° de compte (¹)
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	1205 ou 1295

Affectation de résultats des ESSMS inclus dans le périmètre du CPOM (compte 222 du CASF)

Diminution de l'excédent comptable résultant du transfert vers un autre établissement ou service	
Augmentation du résultat comptable résultant du transfert d'un autre établissement ou service	

Reports à nouveau des exercices antérieurs⁽²⁾

	11502
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs (hors gestion non contrôlée)	11503
	115902

**A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un
déficit)**

Affectation du résultat administratif	11501
	11502 ⁽²⁾
	11503 ⁽²⁾
Affectations en report à nouveau	11590
	11591 ou 1195 ⁽³⁾
	115921 ⁽⁴⁾
	115922 ⁽⁴⁾
	115923 ⁽⁴⁾
	115928 ⁽⁴⁾
	106852
	106855
Affectation en réserves	106856 ⁽⁵⁾
	106857
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)	

(1) Ou comptes ad hoc pour les activités sociales et médico-sociales sous gestion non contrôlée (notamment les CPOM).

(2) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du Code du travail.

(3) Compte 11591, dans l'attente de la décision du juge de la tarification, puis 1195 (en gestion non contrôlée de la tarification).

(4) Mouvements débiteurs (précédés du signe "+" - correspondant aux augmentations sur l'exercice des diminutions sur l'exercice des dépenses dont la prise en compte est différée) - Compte 11592 : Affectation des dépenses non opposables aux tiers financeurs)

(5) Précédé du signe "+" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics après la signature du CPOM uniquement - Détermination et affectation des résultats des ESSMS publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements en tarification ternaire, une colonne unique)

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

N° de compte	Compte	EHPAD 410008221	Total
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent	0,00 €
		Déficit (sans signe "-")	0,00 €

Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)

(Résultat administratif)

0,00 €

0,00 €

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €
	10682	Réserves affectées à l'investissement	0,00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €
Affectation en réserves	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits	0,00 €
		Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €
	10687	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)		0,00 €	0,00 €
		Affectation complète (zone de contrôle)	Ok
			Ok

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des article L. 313-14-2 et R. 314-236 du CASF

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en diminution du tarif N+1 ou N+2)		0,00 €
Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent		0,00 €

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du CASF (dotations globales de financement) et R. 314-113 du CASF (prix de journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics après la signature du CPOM uniquement - Déterm
publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements)

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

	N° de compte
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12

Reports à nouveau des exercices antérieurs⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110
	119

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un
déficit)

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110
	119
	10682
	10685
Affectation en réserves	10686 ⁽²⁾
	10687
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)	

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en déduction)

Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du Code de la sécurité sociale et de la santé publique (à l'exception de la journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics après la signature du CPOM uniquement - Déterm
publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements)

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

N° de compte	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12

Reports à nouveau des exercices antérieurs⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110
	119

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un
déficit)

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110
	119
	10682
	10685
Affectation en réserves	10686 ⁽²⁾
	10687
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)	

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en déduction)

Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du Code de la sécurité sociale et de la santé publique (à l'exception de la journée).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves

ESSMS publics après la signature du CPOM uniquement - Déterm
publics relevant du périmètre de l'ERRD (pour les établissements)

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature
des ESSMS)

N° de compte	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12

Reports à nouveau des exercices antérieurs⁽¹⁾

Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110
	119

A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un
déficit)

Affectation du résultat administratif

Affectations en report à nouveau	110
	119
	10682
	10685
Affectation en réserves	10686 ⁽²⁾
	10687
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)	

2. Suivi des dépenses rejetées par l'autorité de tarification en application des

Dépenses rejetées sur l'exercice par l'autorité de tarification (seront portées en déduction)

Rappel du montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture de l'exercice précédent

(1) CRP soumis à un équilibre strict uniquement, en application notamment des articles R. 314-106 du Code de la sécurité sociale (à l'exception de la partie sociale de la sécurité sociale) et de l'arrêté du 27 juillet 2006 pris pour l'application de l'article R. 314-106 du Code de la sécurité sociale (à l'exception de la partie sociale de la sécurité sociale).

(2) : Précédé du signe "-" en cas de reprise sur ces réserves



III- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS publics sur le périmètre de l'ERRD

N° de compte	Compte	Solde du compte au 31 décembre 2024 (incluant l'affectation des résultats 2023)	Mouvements au titre de l'exercice 2024 (affectés en 2025)	Solde du compte au 31 décembre 2025 (incluant l'affectation des résultats 2024)
10682	Réserves affectées à l'investissement	180 500,00 €	50 000,00 €	230 500,00 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)			0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation		100 000,00 €	100 000,00 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	16 551,24 €	50 000,00 €	66 551,24 €
110	Report à nouveau (solde créiteur)	404 553,68 €		404 553,68 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)			0,00 €